

### De l'inscription à l'entrée en formation...

Inscriptions	• Du 02/10 au 17/11/2017	Création de votre espace candidat
Epreuve écrite d'admissibilité	• 13/01/2018	Convocation à télécharger sur votre espace candidat
Résultat épreuve écrite d'admissibilité	• Fin janvier 2018	Résultat à télécharger sur votre espace candidat
Inscriptions UNAFORIS*	• Du 01/02 au 23/03/2018	Création de votre espace candidat et envoi de votre fiche d'admissibilité par mail à v.gorce@arseaa.org
Epreuves orales d'admission	• Du 05/03 au 06/04/2018	Convocation à télécharger sur votre espace candidat
Résultat épreuves orales d'admission	• Début Mai 2018	Résultat à télécharger sur votre espace candidat
Confirmation d'entrée en formation	• Au plus tard le 13/05/2018	Envoi de votre confirmation d'entrée en formation
Journée de pré-rentrée	• 07/06/2018	Participation, présence obligatoire
Rentrée	• Mi-Septembre 2018 • Début Septembre 2018	Cursus complet Cursus allégé-dispensé

\* Vous venez de réussir les épreuves d'admissibilité pour la filière Educateur Spécialisé dans un établissement de formation adhérent à l'UNAFORIS, Union nationale des associations de formation et de recherche en intervention sociale, mettant en œuvre le dispositif d'admissibilité commune. Vous allez pouvoir vous inscrire pour les épreuves orales d'admission dans tout établissement de formation concerné. Vous trouverez ci-après la liste des différents établissements dans lesquels vous pouvez vous inscrire.

Régions	ETABLISSEMENTS Mettant en œuvre la procédure d'admissibilité commune UNAFORIS nationale	FILIERES			
		Assistant de Service Social	Educateur Spécialisé	Educateur de Jeunes Enfants	Educateur Technique Spécialisé
Grand Est	ESTES	X●◇	X●◇		
	ISSM	X●◇	X●◇		
	CFEJE			X●	
	IRTS de Lorraine	X●◇	X●◇	X●◇	
	EDIAC Formation *			X◇	
Nouvelle Aquitaine	IRTS Nouvelle Aquitaine	X┘	X┘		X
	Polaris formation		X ◇	X◇	
	IRTS Poitou Charentes	X◇	X ◇	X ◇	X◇
uvergne Rhône Alpes	IREIS Rhône-Alpes <sup>(2)</sup>	X◇	X ◇	X ◇	
Bretagne	ITES Brest	X◇	X◇		X◇
	ASKORIA	X ◇	X ◇	X_◇	X◇
irgogne Franche-Comté	IRTS Franche-Comté	X	X┘	X	X
Centre	ITS de Tours		X●◇	X●◇	
Ile de France	IRTS Ile-de-France Montrouge Neuilly/Seine	X◇	X◇	X◇	
	CRAMIF	X			
	ETSUP	X	X	X	
	INFA Ile de France		X●◇	X●◇	
	EPSS	X●	X ◇	X ◇	
	ENS	X┘			
	EFPP		X◇	X◇	
	IFSY	X			
IRFASE *	X◇	X_◇	X_◇		
Guadeloupe	CFTS la Guadeloupe		X	X	
Hauts-de-France	IRTS Hauts-de-France	X◇	X_◇		
	Institut Social de Lille *	X			
La Réunion	IRTS La Réunion <sup>(1)</sup>	X◇	X◇	X◇	
Occitanie Pyrénées- Méditerranée	IRTS Languedoc Roussillon	X◇	X_◇	X ◇	
	CPFP La Rouatière		X		
	ETES		X		
	CRFMS ERASME		X		
	Institut Saint Simon		X●	X┘	

	IFRASS		X	X	
	IFME	X◇	X◇		
<b>vence Alpes Côte zur</b>	IMF Provence Alpes Côte d'Azur	X●◇	X_◇	X_◇	
	IRTS PACA Corse	X●◇	X_◇	X_◇	
	IESTS	X●◇	X_◇	X_◇	

Justifier d'un rapprochement familial.

<sup>1</sup>- Sauf IREIS de la Savoie (73 - La Ravoire).

X Filières concernées par l'admissibilité commune UNAFORIS ● Formation accessible également par apprentissage.

◇ Épreuves communes pour 2 ou 4 des filières : attention, il s'agit des épreuves communes inter-filières du même établissement et non des épreuves communes inter-établissements \* Nouveaux entrants dans le dispositif